

PROCES VERBAL DU 13/06/2024

(Publication le 20/06/2024)

Le 13 juin 2024, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la salle de Conseil à 20h30, sous la présidence de Monsieur COSSET Joël, Maire.

Étaient présents : M. COSSET Joël, Mme. ROBIN Liliane, MM. LAVALT Claude, ROCHETEAU Emmanuel, HIBON Alain, DROUET Michel, Mme. LARGEAS Hélène, M. BOUTET Didier, Mme. GÉRARD Valérie, M. CRUBILLÉ François, Mme. EVRARD Delphine, M. DELATTRE Alexandre.

Absents excusés : Mmes. BALLON Alina, SECHERET Aurélie

Secrétaire de séance : Mme. ROBIN Liliane.

Le quorum est atteint : 14 Conseillers Municipaux en exercice, 12 membres présents.

ORDRE DU JOUR

- APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE
- DEVIS ET TRAVAUX EN RÉGIE
- ACHAT TERRAIN POUR RESERVE INCENDIE A L'ÉTANG
- RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE L'ÉCOLE « LES VOLENES » ID79
ENGAGEMENT DE L'OPERATION ET VALIDATION DE SON ESTIMATION FINANCIERE, ENGAGEMENT DE LA CONSULTATION DE MAITRISE D'ŒUVRE ET DES AUTRES PRESTATIONS INTELLECTUELLES
- CONVENTION ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE AVEC LE CRER (Centre Régional des Energies Renouvelables) POUR LE PROJET DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ET INSTALLATION D'UN PAC GÉOTHERMIQUE SUR SONDÉS VERTICALES DE L'ÉCOLE.
- CONVENTION RELATIVE A LA REALISATION D'AUDITS ET D'ETUDES ENERGETIQUES PAR LE SIEDS ET AU VERSEMENT DE FONDS DE CONCOURS AVEC LE TERRITOIRE DU HAUT VAL DE SEVRE
- TARIFS CANTINE ET GARDERIE RENTRÉE SCOLAIRE 2024-2025
- PLANNING ZONE STOCKAGE VÉGÉTAUX 3EME TRIMESTRE 2024
- PLANNING DES PERMANENCES ÉLECTIONS LEGISLATIVES DU 30 JUIN 2024 ET DU 7 JUILLET 2024
- MISE A JOUR DU PCS (Plan Communal de Sauvegarde)
- COMPTE- RENDU DES DIVERSES REUNIONS
- QUESTIONS DIVERSES

Toutes les décisions ont été validées, à l'unanimité des membres présents, par scrutin ordinaire.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE

Aucune remarque n'étant faite, le conseil municipal approuve le compte-rendu de la réunion précédente.

DEVIS ET TRAVAUX RÉGIE

Chapitre 21 compte 2151 « installation matériel et outillage technique » en travaux en régie

Terrain de pétanque impasse de Bellevue :

Location mini pelle PIGEAU Manutention : 216 €

Feutrine Brico : 60 €

Bordures bois POINT P: 340 €

Soit un total de 616 €

Après délibération le conseil municipal, à l'unanimité, accepte les devis présentés et autorise Monsieur le Maire à les signer.

ACHAT TERRAIN POUR RESERVE INCENDIE A L'ÉTANG

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'intégrer au domaine communal les parcelles A 380 (zone Ni pour une contenance de 3 349 m²) située chemin de l'Étang Bonneuil afin d'y installer une réserve incendie en partenariat avec la commune de Cherveux.

Le prix convenu avec le vendeur est de 1 200 €.

Les frais notariés seront à la charge de la commune.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal s'il l'autorise à signer tous documents se rapportant à l'affaire.

Après délibération, le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité, d'acquiescer ladite parcelle

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer tous documents se rapportant à l'affaire.

RENOVATION ENERGETIQUE DE L'ECOLE "LES VOLENES" ID 79

ENGAGEMENT DE L'OPERATION ET VALIDATION DE SON ESTIMATION FINANCIERE, ENGAGEMENT DE LA CONSULTATION DE MAITRISE D'ŒUVRE ET DES AUTRES PRESTATIONS INTELLECTUELLES

Le dossier cité manque d'éléments, le sujet est reporté à la prochaine séance du conseil municipal.

CONVENTION ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE AVEC LE CRER (Centre Régional des Energies Renouvelables) POUR LE PROJET DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ET INSTALLATION D'UN PAC GÉOTHERMIQUE SUR SONDES VERTICALES DE L'ÉCOLE.

Le dossier cité manque d'éléments, le sujet est reporté à la prochaine séance du conseil municipal.

CONVENTION RELATIVE A LA REALISATION D'AUDITS ET D'ETUDES ENERGETIQUES PAR LE SIEDS ET AU VERSEMENT DE FONDS DE CONCOURS AVEC LE TERRITOIRE DU HAUT VAL DE SEVRE

Délibération déjà prise le 7 décembre 2022.

TARIFS CANTINE ET GARDERIE RENTRÉE SCOLAIRE 2024-2025

Monsieur le Maire demande au conseil municipal s'il envisage l'augmentation des tarifs périscolaires pour la rentrée 2024-2025. Il cite les tarifs actuels pour information :

(Compte tenu de la hausse des prix des aliments et des énergies, en 2023 le conseil municipal avait décidé d'augmenter le tarif des repas « enfant », « enfant exceptionnel », « adulte subventionné » de 0.10 €, les repas « adulte » de 0.15 € et le tarif de garderie de 0.05 €, en 2022 le tarif des divers repas a été augmenté de 0.15 € et la garderie de 0.10 €, en 2021 décision d'augmentation de 0.05 € mais pas garderie, en 2020 décision d'augmentation de 0.05 €, en 2019 idem sauf repas adulte augmentation de 0.10 €, en 2018 pas d'augmentation).

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de ne pas augmenter le tarif de garderie, les différents tarifs des repas seront augmentés de 0.10 €, pour la rentrée scolaire 2024-2025 les tarifs votés sont donc :

1. Cantine scolaire

Repas enfant : 3.10 € le repas

Repas enfant exceptionnel : 4.25 €

Repas adulte : 5.60 €

Repas adulte subventionné : 4.30 €

Les absences prévues non signalées 1 semaine au préalable seront facturées.

2. Garderie

Tarif : 1.70 € la vacation

PLANNING ZONE STOCKAGE VÉGÉTAUX 3EME TRIMESTRE 2024

- Planning des permanences d'ouverture et de fermeture de la zone de stockage des végétaux (3^{ème} trimestre 2024),
HEURE D'HIVER DE NOVEMBRE A MARS : OUVERTURE 9H / FERMETURE 17H
HEURE D'ÉTÉ DE AVRIL A OCTOBRE : OUVERTURE 9H / FERMETURE 18H

PLANNING DES PERMANENCES ÉLECTIONS LEGISLATIVES DU 30 JUIN 2024 ET DU 7 JUILLET 2024
Les créneaux de permanence ont été attribués.

MISE A JOUR DU PCS (Plan Communal de Sauvegarde)

Le plan communal a été mis à jour, un arrêté va être rédigé et transmis aux services de la Préfecture.

COMPTE- RENDU DES DIVERSES REUNIONS

- Commission intercommunale écologie : Projet Énergies Renouvelables sur l'espace aquatique « Aqua Severa ». En 2050 il y aura plus de besoin de consommation d'énergie que de ressources.
- Commission intercommunale finances : Bilan 2023.

QUESTIONS DIVERSES

- Le bulletin francien pour le repas champêtre du 14 juillet va être distribué dans les boites aux lettres, le retour des inscriptions est fixé au 5 juillet.
- Il n'y aura pas de fête de la musique à François cette année.
- L'éclairage route de Charmousse était déjà prévu.
- École primaire les Volènes : à la rentrée scolaire 2024-2025 l'effectif sera de 132 élèves (14 départs des CM2 et 12 arrivées des PS).

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée 22h50.

Ont signé, Monsieur le Maire et le Secrétaire de séance :

| | | | |
|-----------------------|--|--|--|
| COSSET Joël, Maire | | ROBIN Liliane, Adjointe au Maire, Secrétaire de séance | |
|-----------------------|--|--|--|